

Longueuil, le 4 juillet 2019

**AUX ÉLEVEURS DE PORCS**  
**RÉVISION À LA BAISSÉ DU PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE**  
FÊTES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DE LA CONFÉDÉRATION  
PÉRIODE DU 16 JUIN AU 13 JUILLET 2019 - SEMAINES 2019-25 À 2019-28

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans notre correspondance du 19 juin dernier, un prix de pool préliminaire aux 100 kg et à l'indice 100 a été appliqué pour les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et de la Confédération, couvrant ainsi la période d'abattage du 16 juin au 13 juillet 2019. Pour l'entente Qualité Québec, par exemple, le prix pool préliminaire a été fixé à 191 \$.

Le prix de pool préliminaire est déterminé à partir d'une analyse des tendances du marché à court et moyen terme. Il doit être conservateur et légèrement inférieur au prix facturé aux acheteurs afin de permettre aux Éleveurs de porcs de conserver une marge suffisante pour gérer les risques du marché.

Dans les deux premières semaines d'application du présent pool, soit du 16 au 29 juin, le prix réel du marché a diminué chaque jour - contrairement à ce qui avait été anticipé - à un point tel que le prix de pool préliminaire fixé par les Éleveurs s'est retrouvé plus élevé que le prix facturé aux acheteurs.

Afin d'éviter de verser aux éleveurs des sommes en trop qu'ils seraient obligés de récupérer par la suite, les Éleveurs ont revu à la baisse le prix de pool préliminaire pour les deux dernières semaines d'application du pool, soit pour les abattages du 30 juin au 13 juillet. Ainsi, pour l'entente Qualité Québec, par exemple, le prix de pool passera de 191 \$ à 168 \$ par 100 kg à l'indice 100.

Dans la semaine du 14 juillet, les Éleveurs calculeront le prix moyen de vente réel facturé aux acheteurs pour la période du 16 juin au 13 juillet. Deux situations pourront alors être observées :

1. Pour les éleveurs dont le prix moyen reçu pour les porcs vendus au cours de cette période sera **inférieur** au prix moyen de vente, un ajustement égal à l'écart observé leur sera versé par les Éleveurs.
2. Pour les éleveurs dont le prix moyen reçu pour les porcs vendus au cours de cette période sera **supérieur** au prix moyen de vente, un ajustement égal à l'écart observé sera retenu sur le prochain versement fait par les Éleveurs.

Si des informations complémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la mise en marché au numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Claudine Lussier, agr., M.Sc.  
Directrice de la Mise en marché